

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 29
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 3

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille quatorze et le 15 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 7 octobre 2014, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Etaient présents : M.MARC PERE, M.YVAN NAVARRO, M.JEAN-MARIE VITRAC, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M.NICOLAS COSTES, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M.DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, MME BRIGITTE COLOMIE, MME KATY COLDER, M.DENIS MOLET, MME ISABELLE GODEAS, M. LAURENT ORTIC, MME FLORENCE TOULZE, M.PATRICE ETAVE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME NATHALIE GAUVRIT, M.JOËL FEULLERAT, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NADINE MAURIN, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, M. JACQUES DAHAN, MME ISABELLE SEROR, MME ELISABETH ATTELAN.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME NATHALIE SIMON-LABRIC (Pouvoir donné à M JEAN-MARIE VITRAC) M.ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à MME NADINE MAURIN), M. ANDRE PAULHIAC (Pouvoir donné à M.JACQUES DAHAN).

Etait absent excusé : Mme BRIGITTE BEC

MME BRIGITTE COLOMIE a été élue secrétaire

DÉLIBÉRATION n°2014/150

Objet : Versement d'une subvention à la Coopérative Scolaire de l'école élémentaire Belbèze Les Toulouse

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'école élémentaire Belbèze Les Toulouse organise un projet musique intitulé « A l'école des chansons » en collaboration avec des intervenants de l'école d'enseignement artistique.

Ce projet a pour dessein :

- De développer des compétences musicales et vocales chez les élèves des classes participantes
- D'améliorer l'écoute et la pratique vocale en groupe
- De développer la mémoire des textes et des mélodies
- De chanter avec un accompagnement au clavier
- De fédérer l'école autour d'un projet commun à savoir le respect mutuel et l'implication de chacun
- De construire des relations partenariales avec l'école de musique de l'Union

Dans le cadre de ce projet pédagogique, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention de 420 euros à la Coopérative Scolaire de l'école élémentaire Belbèze Les Toulouse.

Décision

Le Conseil Municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité d'adopter la proposition ci-dessus énoncée.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Marc PÉRE



- Transmis le 16 OCT. 2014
- Affiché le 16 OCT. 2014

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint au Maire
Jean-Marie VITRAC